

**Zeitschrift:** Anthos : Zeitschrift für Landschaftsarchitektur = Une revue pour le paysage  
**Herausgeber:** Bund Schweizer Landschaftsarchitekten und Landschaftsarchitektinnen  
**Band:** 2 (1963)  
**Heft:** 3

**Vorwort:** Die Seite des Redaktors = Editorial = Editorial  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

henweg reserviert, der zahlreiche grosse Wohnblöcke unter sich und über ein Tal hinweg mit dem Einkaufszentrum verbindet. Auch der private Wohnungsbau geht unabhängig den gleichen Weg, z. B. in Bron-Y-Mor in Wales, einem neuen Badeort am Meer.

Es wird noch viel Aufklärungsarbeit brauchen, bis auch andere Länder, die erst jetzt den Druck des motorisierten Verkehrs zu spüren beginnen, zur Erkenntnis kommen, dass sich vorausblickendes Planen nicht umgehen lässt und eine Verkehrsteilung zwischen Mensch und Motor sich immer mehr aufdrängt als ein allgemeiner Grundsatz, welcher unseren Kindern zum Segen gereichen wird.

Paul Ritter, Architekt ARIBA  
Nottingham

Indépendamment du cas que nous venons de citer, il est juste de souligner que des autorités locales et des entreprises privées ont reconnu l'importance du problème. Chaque mois, de nouveaux projets concernant la correction de centres de cités sont proposés et ils tiennent compte du problème exposé. Ces plans ont de plus en plus la préférence lorsqu'il s'agit de projeter la création de quartiers locatifs et de centres d'achats. A Sheffield, un plan pour une nouvelle configuration du centre de la ville avec plusieurs voies de trafic a déjà été réalisé. Un passage surhaussé est réservé aux piétons; il relie de grands immeubles locatifs avec le centre commercial en franchissant un vallon. Les constructions dues à l'initiative privée adoptent également le principe préconisé à de maints endroits, entre autres à Bron-Y-Mor, dans le Pays de Galles, une nouvelle station balnéaire.

Il sera nécessaire de consacrer encore beaucoup d'efforts afin que d'autres pays, dans lesquels le poids du trafic motorisé se fait sentir, comprennent qu'une planification tenant compte d'un avenir éloigné est indispensable et qu'une séparation du trafic entre l'homme et le moteur se pose de plus en plus en tant que question de principe qui ne saurait être que profitable à nos enfants.

Paul Ritter, architecte ARIBA, Nottingham

## Editorial

Fin de la page 11

Quand on compare les ceintures de verdure entourant les gratte-ciel et quelques-uns des «Jardins à travers les Nations» montrés à l'Exposition d'Horticulture de Hambourg, on mesure toute l'ampleur d'un problème dont la solution, ou plus exactement les innombrables solutions qu'il appelle, n'ont pas encore été trouvées en dépit du miracle économique, de la fameuse «Wirtschaftswunder». Certes, un jardin n'est pas en soi un sujet d'exposition. Pourquoi dès lors lui consacrer partiellement une exposition? Parce que c'est un moyen de stimuler l'inspiration créatrice des urbanistes. Parce que c'est d'elle que dépendra le cadre familial de l'homme. Puisse-t-il non pas l'écraser, mais lui donner des ailes qui permettront à sa fantaisie de créer des œuvres à la mesure de notre temps, des œuvres dignes du passé, dont la beauté, comme celle du manoir de Melcombe, s'imposera au-delà des siècles!

## Editorial

Conclusion from page 11

they should be allowed to live in healthy surroundings and to contribute to the development of culture producing in our time beauty, comparable to the beauty created by former generations, of which Bingham's Melcombe is a fine example.